

POEC : Agent Paysagiste

– Formation continue –



399
heures



Septembre 2025
à Décembre 2025



Les Vaseix



NC

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Cette formation professionnalisante permet l'accès direct à l'emploi des personnes formées dans le secteur du paysage en qualité d'Ouvrier en travaux paysagers en entreprise du paysage.

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- Acquérir les compétences et la gestuelle liées à l'entretien et à la création des jardins et espaces
- Acquérir les bases théoriques nécessaires à la compréhension du travail et à la mise en œuvre de comportements adaptés du salarié dans sa relation à l'autre.

La personne formée sera en capacité d'entretenir les espaces verts ou les jardins en pratiquant les activités de tailles raisonnées des végétaux et de tonte différenciée des gazons. Il aura également développé en formation les compétences pour réaliser des travaux de création d'aménagements courants tels que la pose d'éléments inertes (bordures, clôtures, dallage), la plantation de végétaux d'ornement en utilisant des fertilisants et des produits phytosanitaires selon la réglementation en vigueur. Il sera en capacité d'utiliser en sécurité et d'entretenir (entretien courant) le matériel utilisé ; l'accent de cette formation portera, pour répondre aux attentes professionnelles, sur le développement des compétences relationnelles avec les fournisseurs, les clients ou les usagers d'un espace paysager.

CONDITIONS DU MÉTIER

Le métier d'ouvrier en travaux paysagers se déroule principalement en extérieur, dans des jardins et espaces verts, avec une diversité de tâches mêlant entretien des végétaux, petits travaux de création et pose d'aménagements paysagers. Il nécessite une bonne condition physique, une organisation rigoureuse et la maîtrise des outils d'entretien en toute sécurité. Travaillant souvent en équipe, l'ouvrier contribue à embellir et préserver les espaces paysagers, qu'ils soient publics ou privés

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

cfppa.limoges@educagri.fr

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi,
- De 10 à 12 participants maximum

Pré-requis

- Etre âgé de 18 ans minimum. - Avoir une motivation pour le vivant et le travail en extérieur. - Pas de contre-indication médicale concernant les activités significatives du métier - Maîtriser la langue française afin de comprendre des consignes simples et d'être en capacité de réaliser un petit compte-rendu d'activité écrit. - Maîtriser les règles de calculs ou être capable de les appliquer en situation professionnelle (calcul de surface à engazonner, de périmètre pour une clôture à poser, de volume de terre pour une fosse de plantation...). - Savoir utiliser l'outil informatique (navigation sur internet, avoir la compétence pour lire un message courriel et répondre à l'expéditeur, être en capacité d'ouvrir et lire un fichier dématérialisé envoyé sur messagerie.) - Il est conseillé de pouvoir justifier d'une première expérience dans une entreprise du paysage ou d'avoir pu réaliser des stages en entreprise ou des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP).

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend plusieurs semaines de stage en entreprise. La durée de ces périodes dépend des résultats du positionnement pédagogique et administratif

Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

Modalités pédagogiques

La priorité sera accordée à l'acquisition de compétences professionnelles, cœur de métier en situation de travail (STL) significatives du métier; chaque STL correspondra à un module de formation identifié. Les réalisations pratiques seront étayées par des explications techniques dans le cadre d'une pédagogie participative expliquant le geste de la main et le sens de l'action ; chaque action visant une compétence professionnelle sera accompagnée d'une fiche technique ou d'un petit dossier technique qui sera remis au stagiaire.

Contenus principaux de la formation

MODULES	
1	Reconnaissance et utilisation de la palette végétale locale de base 60h
2	Intervention sur le végétal 91h
3	Utilisation et entretien courant du petit matériel en aménagement paysager 30h
4	Conduite de petits engins de chantier en sécurité 15h
5	Sécurité sur le chantier d'aménagement paysager 21h
6	Pose et entretien des éléments inertes dans un aménagement paysager 35h
7	Relations aux clients et savoir être dans l'entreprise 14h
TOTAL PARCOURS COMPLET : 399 heures Dont 266 heures de formation en centre Et 133 heures de formation en entreprise	

Validation de la formation

Attestation de réalisation

Modalités d'évaluation

Chaque module de formation fera l'objet d'une évaluation en situation professionnelle (en entreprise ou sur chantier école), donnant lieu à l'élaboration d'un portefeuille de compétences pour le stagiaire sous forme d'attestation de compétences de fin de formation.
Les stagiaires pourront accéder au Certificat Sauveteur Secouriste au Travail.
Les stagiaires pourront accéder au Certificat Individuel opérateur (Certiphyto).

Passage par blocs de compétences

Non concerné.

Suite de parcours

Insertion directe dans l'emploi ou poursuite en formation qualifiante (BPA OSP, CAPa Jardinier Paysagiste, BP Aménagements Paysagers), en cohérence avec le projet professionnel de l'apprenant.

Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

Tarifs et financements

Salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise, agents de l'Etat... Quel que soit votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation. Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

Chiffres clés

Taux (sessions 2025 tous sites confondus dispensant la formation)
Satisfaction
100 %

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Corinne VIGNAUD - Les Vaseix
Tél : 05.55.48.44.31
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Coordonnateur de la POEC Agent paysagiste

Sonia BABAUDOU
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : sonia.babaudou@educagri.fr

Référente administrative :

Corinne VIGNAUD
Tél : 05.55.48.44.31
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN
Tél : 05.55.48 44 30
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr